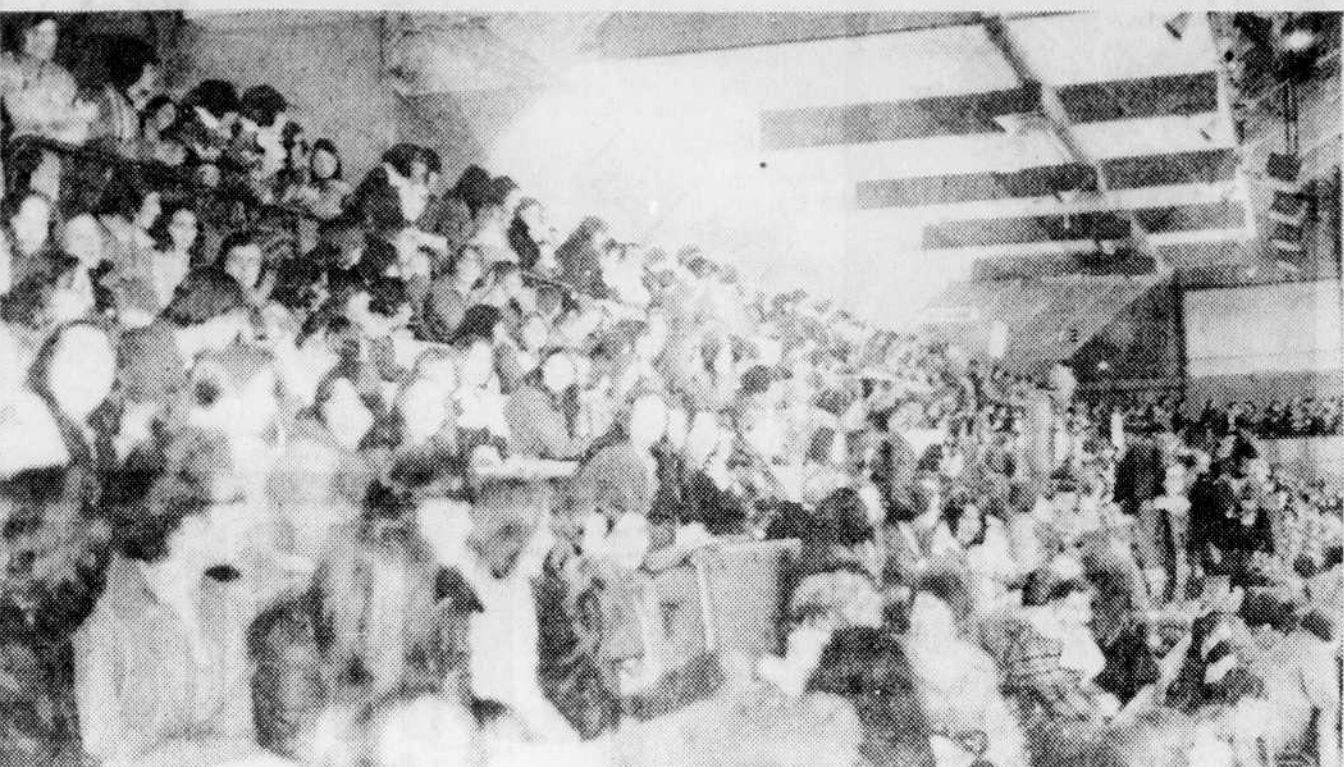




C'est face au Centre des loisirs, soit sur la rue St-

Alphonse, que les deux groupes se sont rencontrés.
(Photo La Tribune, par Jacques Dussault)

Quelque 3,000 étudiants se sont entassés à l'intérieur
du Centre des loisirs afin d'assister à une rencontre

d'information.
(Photo La Tribune, par Jacques Dussault)

Appui au Cégep: débrayage de la polyvalente

THETFORD MINES (JD) midi à une séance d'information présentée par les niveaux secondaire et collégial ont assisté hier après-

grandissement du Collège de

Thetford Mines. Les deux groupes ont quitté simultanément l'école polyvalente et le Cégep

à 13h30 et, tel que prévu, la rencontre a eu lieu face au Centre des loisirs. Bien que la circulation ait été para-

lysée pendant environ une demi-heure sur la rue St-Alphonse, la marche s'est déroulée dans l'ordre le plus

complet alors que la Sûreté du Québec escortait les étudiants du Cégep et le Service de la protection publique, ceux de la polyvalente.

Les élèves de cette institution avaient d'ailleurs consenti à appuyer les cégepiens plus tôt dans la journée alors que 97,5 d'entre eux se sont montrés en faveur d'un débrayage.

Conditions inhumaines
Lors de la séance d'information qui a suivi la marche, le directeur général par intérim du Collège de Thetford Mines, M. Etienne Tétrault, déclarait que, selon les normes du ministère de l'Éducation, le Cégep devait accueillir 675 étudiants et que, présentement, il en comptait plus de 1,300.

C'est ainsi qu'il affirmait que l'on travaillait dans des conditions inhumaines et que cette situation ne pouvait plus durer. Pour sa part, M. Jacques Couture, professeur, soulignait que les étudiants du Collège de Thetford Mines étaient égaux à ceux du même niveau à travers la province avec des résultats académiques comparables de sorte que, selon lui, ils devraient bénéficier des mêmes avantages. De plus, il précisait que trois étudiants sur quatre, qui avaient fait parvenir leur inscription à diverses universités l'an dernier, avaient été acceptés en leur premier choix.

Par ailleurs, un porte-

parole du comité pour l'agrandissement déclarait que le gouvernement devait céder à tout prix, ajoutant qu'on ne lâcherait pas avant que celui-ci place Thetford Mines sur sa carte géographique. Il est curieux, disait-il, de voir les Cégeps de Montréal obtenir tout ce qu'ils désirent alors que Thetford Mines est relégué aux oubliettes. Il affirmait que les gens payaient autant de taxes ici que ceux des autres régions et qu'ainsi on avait droit à une partie du gâteau. Il soulignait finalement qu'il en coûterait moins cher de construire le Cégep aujourd'hui comme le veut la direction que de le construire dans 5 ans comme le veut le ministère.

La décision du ministère basée sur l'étude comparative des coûts

THETFORD MINES (PS) — étudiants ou de 1,100 étudiants. L'étude comparative des coûts, guidera le ministère de l'Éducation l'aménagement d'un cation du Québec (MEQ) dans Collège d'une capacité de 1,350 sa décision concernant la

prochaine étape à franchir au sujet de l'agrandissement du Collège de Thetford Mines.

C'est ce que le journaliste de La Tribune a appris de source généralement bien informée.

Cette étude comparative s'effectue présentement au niveau de la Direction générale de l'enseignement collégial (Digece) et

les résultats devraient être finalisés la semaine prochaine.

Et selon nos renseignements, si cette analyse ne démontre pas une économie importante il ne serait pas impossible que les experts du MEQ recommandent au Conseil du trésor le projet tel que préparé et présenté par les dirigeants du Cégep de

Thetford Mines.

Mais advenant le contraire, les devis technique et pédagogique devront être repris en fonction d'une clientèle scolaire de 1,100 élèves. Ce qui aurait pour effet de retarder sensiblement le début des travaux d'agrandissement de ce Collège qui accueille cette année plus de 1,300 étudiants.

Glanures thetfordaises

Le député de Frontenac à l'Assemblée nationale, le docteur Henri Lecours, siégera sur trois des quinze commissions élues permanentes à la 3e session de la 30e législature. Il travaillera à la commission des Affaires sociales, à la commission du Travail, de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ainsi qu'à la Commission des corporations professionnelles.

— 0 —

La semaine Chambre de commerce, du 20 au 26 avril prochain, sera soulignée d'une façon particulière à Thetford Mines. En plus de la proclamation officielle par le maire Louis-Philippe Boucher, il y aura un dernier sprint dans le recrutement des membres, une rencontre avec les chambres de la région, un contact avec les jeunes gens qui sortent des écoles secondaires en 1975 pour joindre les rangs de la main-d'œuvre, une étude la déclaration des principes de la Chambre du Canada et de la publicité sur les projets de la Chambre de commerce de Thetford Mines.

— 0 —

Une assemblée d'information pour les épouses des syndiqués salariés de l'Asbestos Corp Ltd est prévue pour demain soir à 19 heures 30 l'édifice syndicale de la CSN, 908 Ave. Labbé.

— 0 —

La TVCRA présentera ce soir, à compter de 18 heures 30, au canal 9, deux sujets différents. Il sera question de l'agrandissement du Collège de Thetford Mines et il y aura également une 1ère émission réalisée sur les lignes de piquetage.

— 0 —

Les gagnantes au concours organisé par la Fraternité des veuves sont Sylvie Labonté (châle) et Geneviève Bergeron (jetée).

Le sport à Thetford Mines

THETFORD MINES (AG) - Le Fleur de Lys de Thetford Mines a subi l'élimination en quatre joutes consécutives aux mains du Royal de Lac-Mégantic. On attendait pourtant cette série avec anxiété car on croyait qu'elle serait longue et très intéressante. D'ailleurs, même si le Fleur de Lys n'avait remporté qu'une seule victoire contre le Royal au cours de la saison régulière, toutes les rencontres entre ces deux équipes avaient été captivantes.

— 0 —

La première joute disputée à Lac-Mégantic et que le Fleur de Lys a perdue au compte de 7-6 dans la deuxième période supplémentaire, fut sans contredit, le point tournant de la série. Les sportifs thetfordais qui étaient présents, ont assisté à un excellent match mais ils en ont gardé un goût amer car ils ont vu dans quelle circonstance, leur équipe favorite a subi la défaite.

— 0 —

L'arbitre de Trois-Rivières qui devait officier le troisième match à Lac-Mégantic, n'a pu se rendre et on a alors eu recours à Raymond Pouliot de Lac-Mégantic. On craignait que celui-ci fasse preuve de favoritisme malgré lui, à l'endroit du Royal, mais il a été impeccable et absolument impartial.

— 0 —

L'an prochain, le Fleur de Lys ne perdra que deux joueurs qui auront dépassé la limite d'âge réglementaire, ce sont Gilbert Moisan et Louis Papillon. Il y a probablement quelques joueurs qui feront le saut dans la ligue Junior Majeure. Gilles Parenteau est assuré d'un poste avec les Eperviers de Sorel. Les autres joueurs qui ont des chances de graduer dans la Junior Majeure, sont: Daniel St-Jean, Ernie White, Yvon Blais et Serge Ménard.

— 0 —

Dans la ligue Inter-Cités CALM la troisième partie de la série finale 3 de 5 entre le Traders de Thetford Mines et East Angus, sera disputée demain soir à 6h30 au Centre des Loisirs. Les deux équipes sont sur un pied d'égalité 1-1 dans cette série.

Chez les Midget et les Mosquitos, les équipes de Thetford Mines ont remporté le championnat dans leur catégorie respective tandis que chez les Bantam, l'équipe de Caisses Pop de Thetford Mines a été éliminée par Lac-Mégantic.

— 0 —

La troisième partie de la série finale 3 de 5 de la Ligue Commerciale Molson de Thetford Mines, entre les Playboys de Thetford Toyota et le Gaston Boily, aura lieu jeudi soir à 8h30. Les deux équipes sont actuellement sur un pied d'égalité 1-1 dans cette série.

Le premier ministre Trudeau invité à se joindre aux 3,500 grévistes...

THETFORD MINES (PS) Toulouse, vient de faire parvenir un télégramme au premier ministre Pierre Elliott Trudeau dans le but de l'inviter à se joindre aux quel-

que 3,500 travailleurs miniers de la région qui sont présentement en grève.

Voici le texte intégral de ce télégramme:

Bulletins d'information pour les contribuables

THETFORD MINES (JD) — Dans le but de renseigner la population le directeur du Service d'urbanisme de la Cité de Thet-

ford Mines, M. Fernand Gagné, désire apporter certaines précisions concernant certains règlements municipaux, Consé-

Médecine préventive

Dans une série d'articles publiés à raison d'un par semaine, La Tribune présente une chronique de médecine préventive écrite par le Dr Robert Clermont du ministère de l'Agriculture, section de Thetford Mines. Voici le neuvième article de la série.

La diarrhée néo-natale à virus Comme on a pu le constater la semaine dernière, la diarrhée néo-natale des veaux est une source importante de pertes dans les élevages de bovins laitiers et de boucherie. Pendant plusieurs années, "E. coli", une bactérie a été reconnue comme étant une des seules causes de cette maladie.

Mais depuis les 25 dernières années, bien d'autres agents ont aussi été incriminés comme cause des salmonelles, les fungus, les chlamydia, le virus de la rhinotrachéite infectieuse et de la diarrhée à virus des bovins, certains adénovirus. L'énumération de quelques agents causaux n'a qu'un seul but, soit de sensibiliser les éleveurs à la très grande complexité de la condition.

Le réo-virus Très récemment encore, deux virus ont été isolés de cas de diarrhée néo-natale dans des troupeaux de bovins laitiers au Québec. Le premier, un réo-virus, cause une diarrhée dans les premiers trois jours après la naissance. La période d'incubation du réo-virus est d'environ 13 heures, ce qui est très court. Ce virus à lui seul n'est pas létal (qui tue). Il attaque et détruit les cellules qui recouvrent les villosités intestinales. Ces dernières sont de très petites projections en forme de doigt qui revêtent la surface intérieure du petit intestin. Au tout début de l'infection, il y a un ralentissement des contractions intestinales. Le veau devient rapidement apathique et, assez souvent, on note de la salivation.

À la faveur d'un ralentissement de la motilité intestinale, les bactéries normalement présentes dans l'intestin se multiplient à un rythme grandiose. Les cellules qui tapissent les villosités sont disparues. Ces dernières se trouvent dénudées et sans aucune protection. Les bactéries profitent de la situation pour emprunter le courant sanguin par l'entremise des capillaires. Au cours de l'évolution de la maladie, il y a une augmentation de la motilité intestinale occasionnant une diarrhée très fluide. C'est à ce moment que les débris cellulaires, remplis de virus, se retrouvent dans le milieu extérieur, devenant ainsi une source de contamination pour les sujets sains. En très peu de temps le veau meurt faisant suite à une infection très sévère des organes vitaux tels le foie, les reins, le poulmon et parfois le cerveau.

Traitement À partir de ces quelques connaissances, on comprendra l'importance d'appliquer très tôt un traitement à base d'antibiotiques ou de sulfas. Le but de cette thérapie sera d'inhiber la croissance bactérienne. Le petit intestin possède plusieurs fonctions liées à la digestion des aliments. L'absorption des fluides est une de ces fonctions. Les villosités étant endommagées, les liquides passeront sans qu'il y ait de résorption. La conséquence en sera une déshydratation très rapide du veau.

Le corona-virus Le second virus, un corona-virus, infecte les veaux entre une et six semaines après la naissance. L'intestin en entier sera atteint, soit de l'estomac au rectum. Le corona-virus à lui seul est létal. Les deux infections virales qui ont été décrites peuvent survenir ensemble dans le même élevage et elles sont ordinairement compliquées d'une infection bactérienne secondaire (E. Coli est la plus commune). La prévention de la diarrhée néo-natale du veau fera l'objet du prochain article.

La troupe Les Cabotins présente "Le locataire"

THETFORD MINES — La troupe de théâtre locale, Les Cabotins, est en plein travail et présentera, très bientôt, une 12e production en sept années d'existence.

"Le locataire" de l'auteur anglais, Joe Orton, est une comédie-tragédie ou encore une satire puisqu'elle censure les vices, les passions et les sottises des hommes.

Mais contrairement à ce que plusieurs peuvent penser, cette pièce ne raconte pas l'histoire d'une famille aux prises avec une augmentation du coût du loyer, bien que ce sujet soit d'actualité présentement. Loin de là, cette pièce illustre plutôt le drame de trois personnes confrontées par leurs sentiments envers un locataire qui vient loger dans la maison familiale.

C'est ainsi que ce locataire, Sloane, interprété par Mario Langlois, fera la connaissance du Pappy (Gaetan Giguère) au caractère renfermé et plaignard et de ses deux enfants, soit l'exubérante Kathy (Cécile Lemay) et le très particulier Eddy (Pierre Sévigny).

Ces quatre comédiens transposeront, tout au cours de la pièce, un éventail de sentiments par lesquels les spectateurs devront passer.

La mise en scène de cette

tragi-comédie sera signée Germain Nadeau.

Et en guise de solidarité envers les 3,500 travailleurs miniers de la région de Thetford Mines, les dirigeants de la troupe Les Cabotins ont décidé, d'un commun accord, de présenter gratuitement cette production aux familles des grévistes.

Le président de la troupe, M. Germain Nadeau, a précisé que "Le locataire" sera joué autant de fois qu'il le faudra afin de permettre au plus grand nombre de grévistes de se divertir.

C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit, que les dirigeants de la troupe ont décidé d'offrir gratuitement cette production.

"Nous vivons de la générosité de la population et c'est pour cette raison qu'il nous est impossible de fournir financièrement au fonds de secours. Mais nous pensons qu'un bon divertissement, dans ces occasions de tension, vaut parfois autant pour la santé physique et morale d'une famille en grève", de préciser M. Nadeau.

Cependant, M. Nadeau, qui signe également la mise en scène de cette pièce, n'est pas en mesure de déterminer une date précise quant à la présentation de cette production. "Nous terminons, cette semaine, le 1er acte et nous nous at-

taquerons au 2e et dernier acte la semaine prochaine", de commenter le président de la troupe Les Cabotins.

Il faut préciser que cette production n'est pas préparée en fonction de la grève puisque les répétitions sont commencées depuis déjà un bon mois. La troupe Les Cabotins profite simplement de la circonstance pour démontrer sa solidarité envers les travailleurs miniers de la région.

C'est donc dire que "Le locataire" sera présenté à la population quoi qu'il advienne. Et si le conflit se règle avant la fin des répétitions, il n'y aura qu'un changement à apporter, soit le prix d'entrée à la représentation.

GRONDIN AUTOMOBILES INC.
MERCURY
LINCOLN
Thetford Mines Tel: 338-8558

SPECIAUX
L'ACCUTRON de Bulova garanti par écrit, variation moins d'une minute par année.
Aussi L'ACCUTRON de Bulova montre d'avant-garde. Garantie de variation moins de 12 MINUTES par année.

BIJOUTERIE PAUL
ENR.
674, Champlain
DISRAELI — 449-2687

Ville sinistrée permanente

(Marcel Pepin)

Massé sommé de comparaître devant la Chambre

VICTORIAVILLE (RL) — Après le maire P.A. Poirier, ce sera au tour du député-ministre Jean-Gilles Massé de "comparaître" devant la Chambre de commerce de Victoriaville pour répondre à une série de questions préparées par les membres.

Le processus d'interrogation sera le même que pour le maire Poirier, soit une série de questions formulées par écrit et envoyées au ministre peu avant sa "comparution" devant la Chambre de commerce.

Les questions devraient être

envoyées au plus tard à la mi-avril et le président de la Chambre, M. Pierre Hamel, s'est dit confiant d'obtenir les réponses du ministre pour le mois de mai.

On se souviendra que le maire de Victoriaville, M. P. A.

Poirier, avait subi le même sort il y a quelques semaines alors qu'il avait eu à répondre à 14 questions préparées par le comité des affaires municipales de la Chambre.

Bien que les questions qui seront posées au ministre Massé

ne soient pas encore déterminées, on peut déjà prévoir que certains sujets tels l'aménagement du barrage de la rivière Buistrode, les subventions déjà accordées ou à venir dans la région, les projets de développement régional, la si-

tuation précaire des industries du meuble et du vêtement et le budget à venir de M. Garneau feront l'objet de plusieurs interrogations.

Mont St-Michel

Quant au rapport du comité pour l'aménagement touristique du Mont St-Michel, il devrait être présenté à M. Massé au cours des prochains jours. La Chambre de commerce avait demandé une rencontre avec le ministre pour le 17 mars, mais M. Massé n'étant pas disponible à cette date, la rencontre a été remise au 24 ou au 31 mars. Etant donné que la Chambre n'avait toujours pas eu de réponse lundi soir, il est probable

que cette rencontre ne s'effectuera pas avant le 31, voire au mois d'avril.

Concernant les réponses des organismes auxquels la Chambre de commerce avait demandé un appui à son projet de

développement, M. Pierre Hamel s'est dit entièrement satisfait de la participation de ces derniers. Il semblerait que tous les organismes consultés aient donné leur appui inconditionnel à l'aménagement du Mont St-Michel.

• Il y a quelques années, le ministre de la Guerre britannique s'aperçut qu'un lieutenant aurait dû être nommé capitaine depuis 1945. On décida donc de réparer l'erreur en lui donnant le grade auquel il avait droit et en lui accordant un rappel de solde. Or la dactylo qui tapait la lettre, annonçant cette bonne nouvelle au lieutenant, écrivit 1045 au lieu de 1945. L'officier réalisa bien entendu l'erreur, mais décida de s'amuser et, après une heure de calculs, écrivit pour réclamer un rappel de solde de 47,997 livres.

La lettre dut d'omber entre les mains d'un humoriste puisque voici la réponse que reçut l'officier:

Secrétariat permanent: troisième essai

VICTORIAVILLE (RL) — La Chambre de commerce de Victoriaville effectuera une troisième tentative en vue de se donner un secrétariat permanent. Tel que l'annonçait M. Pierre Hamel, président de la Chambre, le projet-pilote sera présidé par M. Roger Allard, lequel travaillera à temps partiel pour étudier les possibilités d'établissement d'un secrétariat permanent, pour mettre en

échoué à cause du coût prohibitif de l'ancienne gare. Une deuxième tentative avait été entreprise peu après, par le placement des structures nécessaires s'il y a lieu, pour définir les fonctions de secrétaire permanent et pour trouver les moyens de financement nécessaires à une telle entreprise. On se souviendra que la Chambre de commerce avait déjà envisagé d'acheter l'ancienne gare en partie à cette fin, prévoyant utiliser quelques-

uns des locaux pour un secrétariat du Tourisme de la Chambre de commerce. Un projet d'Initiatives locales avait alors été présenté pour commander des fonds pour

l'aménagement du Mont St-Michel et pour l'établissement d'un secrétariat permanent. Le projet avait été refusé mais il semble que la Chambre de commerce n'ait pas démissionné

pour autant puisqu'elle revient aujourd'hui à la charge et semble bien déterminée à obtenir gain de cause sur ces deux points.

Le sport à Thetford Mines

19 points pour Saint-Jean

THETFORD MINES, (AG) — Daniel St-Jean fut le meilleur compteur du Fleur de Lys au cours des séries éliminatoires quart-de-finale et demi-finales, avec un total de 19 points. St-Jean a marqué 12 buts en plus d'obtenir sept assistances. C'est lui qui fut le meilleur pour les buts tandis que Gilles Parenteau a dominé pour les assistances avec 10.

Les joueurs du Fleur de Lys ont marqué 58 buts dans les séries tandis que les cerbères Moisan et Fortier en ont alloué 73.

René Houle fut le joueur le plus puni, ayant passé 42 minutes au banc des pénalités. Par contre les joueurs les plus gentils-hommes sur la glace ont été Daniel St-Jean et Yvon Blais qui n'ont pas visité le pénitencier une seule fois au cours des séries.

COMPTEURS DES SERIES ELIMINATOIRES

	Bj	Buts	Ass	Total	Pun
Daniel St-Jean	11	12	7	19	0
Gilles Parenteau	11	5	10	15	29
Ernie White	11	5	9	14	15
Serge Ménard	11	6	7	13	11
Marc Boudreau	11	5	6	11	19
Jean-François Boutin	11	4	7	11	7
Jacques Lessard	11	7	3	10	2
Yvon Blais	10	6	4	10	0
André Poulin	11	2	6	8	2
Francis Couturier	11	0	6	6	22
Antoine Jourdain	11	4	2	6	4
René Houle	10	2	2	4	42
Christian Alain	11	0	3	3	4
Alain Bergeron	11	0	3	3	4
Louis Papillon	11	0	3	3	27
Alain Arseneault	9	0	1	1	15
Yvon Gagnon	11	0	0	0	0

Les Rois en avance

THETFORD MINES, (AG) — Les Rois de l'Hôtel Robertson ont infligé un cuisant revers de 11-2 aux Tigres dans la première partie des séries éliminatoires "round-robin" de la ligue du Vieux Poêle de Thetford Mines.

Les étoiles à l'offensive pour les vainqueurs ont été Roger Dufour avec un but et cinq passes et Martin Binet avec un filet et trois aides. Jean Charles Labonté et Michel Chouinard ont fait scintiller la lumière rouge deux fois chacun tandis que les autres compteurs ont été Léopold Fortin et Gilles Sauvageau qui se sont également mérités deux passes chacun. Ghislain Phaneuf, Maurice Tardif et Jacques Tétrault.

Pour les Vikings, les compteurs ont été Marcel Beauséjour, Gilles Jean et Yvon Filion.

Ces séries se poursuivront lundi prochain. Les Rois rencontreront les Orioles tandis que les Tigres affronteront les Vikings.

Calendrier des éliminatoires

THETFORD MINES (AG) — Voici le calendrier des joutes dans les séries éliminatoires du hockey mineur, pour la période du 25 au 30 mars:

	Aujourd'hui
5h.30: Les Atomes	
6h.30: Finale Pee Wee de la Ligue Inter-Cités: East Angus VS Thetford	
	demain
8h.30: Mosquito "A": Guépards vs Loups	
9h.30: Mosquito "A": Renards vs Lions	
10h.30: Pee Wee "B": 1 vs 3	
11h.30: Pee Wee "B": 2 vs 4	
12h.30: Bantam "A": Condors vs Albatros	
	28 mars
9h.30: Bantam "A": Eperviers vs Condors ou Albatros	
10h.30: Midjet: Nordiques vs Braves	
11h.30: Bantam "B": 1 vs 3	
1h.30: Bantam "B": 2 vs 4	
5h.00: Pee Wee "A": Salaberry vs Champlain	
6h.00: Pee Wee "A": Irberville vs Dollard	
7h.00: Midjet: Flammes vs Expos	
	30 mars

Grandes finales de toutes les catégories

Autres nouvelles régionales en pages 8, 9 et 11

André Morin au premier rang!

THETFORD MINES (AG) — André Morin, du Chez Roger de Disraeli fut le meilleur compteur à des séries éliminatoires de la ligue intermédiaire O'Keefe de Black Lake, avec un total de 14 points. Morin a marqué trois buts et a obtenu 11 passes. C'est lui qui dominé dans ce dernier domaine tandis que son coéquipier Yvon Bureau est celui qui a marqué le plus de buts soit 7.

Voici le classement des compteurs dans les séries:

	Buts	Ass.	Total
André Morin (Disraeli)	3	11	14
Marc Delisle (Baril Sport)	4	9	13
Jean Fradette (Disraeli)	4	8	12
Yvon Bureau (Disraeli)	7	3	10
Richard Parent (Coleraine)	2	8	10
Alain Dumas (Baril)	4	5	9
Roch Gosselin (Coleraine)	3	6	9
Claude Cadorette ("")	1	8	9
Gilles Rousseau ("")	1	8	9

Les Decorphones

Les téléphones Contempra

Les modèles Coffret

Pour toi mon lapin.

Un Décorphone.
Un appareil Contempra.*
Un modèle Coffret.

Offrez-lui un téléphone, du modèle et de la couleur qu'elle préfère.

Heures Téléboutique:
Lundi, mardi, mercredi 9h30 à 18h
Jeudi, vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h00 à 17h

Téléboutique
Carrefour de l'Estrie

Bell Canada

*Marque déposée de la Cie Northern Electric, Ltee

Chez vous portez ce que vous voulez en tissu sans souci

Adoptez le coton plissé pour les beaux jours. C'est un tissu toute fraîcheur d'entretien facile. Choisissez une ou plusieurs de ces tenues ravissantes à ces prix modiques. Rose, bleu, vert menthe ou jaune mais avec entredeux de ruban sur dentelle. Tailles: petite, moyenne, grande. Rayon 909

Vous en avez besoin

Bas-culotte en nylon diaphane à pointe renforcée et talon naturel. Beige, épice, taupe, brun, marine, noir. Taille unique extensible pour 100 à 160 lb.

Prix Eaton 6 pour 3⁹⁹

Egalement taille forte de même modèle avec culotte renforcée, en beige, taupe ou épice, extensible pour 160 à 220 lb.

Prix Eaton 6 pour 4⁵⁹

Bas de nylon au genou avec élastique à l'entrée, pointe renforcée et talon naturel. Beige, taupe, épice, "Shell" (coquille d'oeuf), marine, noir fusain. Pointure unique extensible pour 9 à 11.

Prix Eaton 12 paires 4⁹⁹
Rayon 901.

1. Ensemble comprenant chemise de nuit longue sans manche et peignoir assorti à petites manches, boutonnage et poche.
l'ens. **9⁹⁷**

2. Ensemble comprenant nuisette sans manche et peignoir assorti à petites manches, boutonnage et poche. Aussi: très grande taille.
l'ens. **8³⁷**

3. Tenue-sommeil comprenant veste à manches courtes, boutonnage, poche, et culotte assortie élastifiée à la taille et aux jambes.
l'ens. **4³⁷**

4. Chemise de nuit longue sans manche à encolure arrondie.
ch. **3⁹⁷**

5. Nuisette sans manche à encolure arrondie. Aussi: très grande taille.
ch. **3³⁷**

Défilé de mode pour enfants

Venez voir la mode enfantine printanière, pour garçonnets de 3 à 6x et fillettes de 3 à 14 ans. C'est un rendez-vous à l'entrée du mail chez Eaton, samedi, le 29 mars. Présentation à 10h.00 et 15h.30.

Le service de livraison Eaton est rapide et sûr.
Pas de frais pour livraison des commandes de 3.00 et plus.

EATON

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI, DE 10 H À 18 H; JEUDI ET VENDREDI, DE 10 H À 21 H; SAMEDI, DE 9 H À 17 H. LE STANDARD TELEPHONIQUE OUVRE À 9 H 30 DU LUNDI AU VENDREDI, À 9 H LE SAMEDI.

Venez ou téléphonez **563-4720**

En quelques lignes

VICTORIAVILLE (SB) — C'est ce soir, à compter de 20 heures, que se déroulera l'assemblée générale annuelle du club d'âge d'or de Victoriaville au centre des loisirs. L'item le plus important à l'ordre du jour sera sans nul doute l'élection du nouvel exécutif du club.

— 0 —

Les commentaires vont bon train à Victoriaville présentement sur un ramanement ministériel possible au sein du gouvernement Bourassa. Certains y sont même allés de leur petit pari: le député du comté M. Massé, restera-t-il ministre des richesses naturelles ou sera-t-il muté à un autre ministère?

— 0 —

Seul M. Bourassa connaît présentement la réponse à cette question (peut-être aussi M. Massé lui-même), mais selon l'opinion générale, le député d'Arthabaska, ne serait pas transféré à un autre ministère.

— 0 —

La compagnie Caravane Val-Bar de Victoriaville aurait profité de l'occasion du "Salon camping, loisirs voyages" qui se déroule présentement à la place Bonaventure de Montréal pour présenter au public une unité de conception nouvelle sur le marché nord-américain. Selon la compagnie, cette unité "répond directement aux besoins du nombre sans cesse croissant des campeurs saisonniers" dans le domaine du véhicule récréatif.

— 0 —

C'est un film réalisé par Christian Zuber, "Tahiti", qui est présenté au Laurier ce soir dans le cadre de la série "Les Grands Explorateurs". Demain, la pièce de théâtre "Un matin comme les autres" de Marcel Dubé y prendra l'affiche. Les principaux acteurs seront Robert Rivard, Micheline Gérin, Marie Bégin et Marc Bellier du Théâtre populaire du Québec.

— 0 —

C'est demain que Réal Bourassa d'Arthabaska recevra sa sentence en cours des sessions de la paix en rapport avec l'affaire A.M.I. (Aide mutuelle infinie), une compagnie d'escompte basée sur un système de recrutement pyramidal. Bourassa, qui était le président-fondateur de cette compagnie, avait plaidé coupable à diverses accusations portées contre lui en vertu de la loi sur les ventes pyramidales.

— 0 —

Deux représentants de l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (Mormons) présenteront un film illustrant la vie et les doctrines mormones au petit auditorium du Cégep à compter de 19h30 mardi prochain. Il s'agit de Elder Tom Landes et Elder Tim Hammer qui travaillent à plein temps à Victoriaville afin de familiariser la communauté à l'Eglise mormone.

— 0 —

MM. Landes et Hammer, qui s'entretenaient avec le journaliste de La Tribune la semaine dernière, ont fait savoir que l'Eglise mormone fut organisée avec six membres le 6 avril 1830 dans l'état de New York et qu'elle compte aujourd'hui quelque trois millions de membres de par le monde. Le siège de l'Eglise se trouve à Salt Lake City en Utah.

— 0 —

A la suite d'un bref exposé de M. Harold Mailhot sur la situation économique actuelle des Bois-Francs (exposé fort optimiste il va sans dire), le père Emile Bouvier, économiste de l'Université de Sherbrooke invité à l'assemblée mensuelle de la Chambre de commerce locale lundi soir, s'est dit heureux de constater que certaines personnes persistent dans l'optimisme quant à la conjoncture économique présente. Il s'est toutefois demandé si M. Mailhot, directeur du développement économique de la région, ne faisait pas preuve de "naïveté" dans ses allégations; ce qui a fait sourire M. Mailhot, mais d'un sourire-savoir-citron, ont cru remarquer certaines personnes.

— 0 —

L'on se demande s'il n'y aura pas lieu, lors du prochain souper Richelieu, d'imposer une amende au club (par ricochet au président Claude Arcand) pour avoir fait parler de lui au Téléjournal de Radio-Canada lundi soir. Il y a été question du ministre Massé qui était le conférencier devant le club Richelieu de Victoriaville.

Fait divers

VICTORIAVILLE (SB) — Les activités policières ont été passablement réduites depuis le début de la semaine dans la région.

— 0 —

Seuls quelques accrochages ont en effet été signalés par la police municipale de Victoriaville et par la Sûreté du Québec du poste d'Arthabaska. Dans tous les cas, il ne s'agissait que d'accrochages mineurs n'ayant causé que très peu de dommages matériels.

Quant aux activités criminelles, elles ont également connu un ralentissement marqué (à vrai dire, aucun délit n'a été commis dans la région depuis la fin de semaine ce qui, depuis quelque temps, est chose assez rare). Il ne s'agit cependant peut-être que d'un calme qui précède une nouvelle tempête... Ce calme aura tout au moins laissé un peu de répit aux enquêteurs qui en ont déjà "plein les bras" de retracer les auteurs de plusieurs vols commis dans la région depuis deux semaines.

Sport à Victoriaville

VICTORIAVILLE (RL) — Le Maxime Pizza a causé une vive surprise lundi soir en battant le Lactantia au compte de 4 à 1 dans la série semi-finale 2 de 3 de la ligue de hockey des Amateurs. Chacune des deux équipes ayant une victoire, il ne fait pas de doute que la prochaine joute devant opposer ces deux clubs lundi soir prochain sera des plus captivantes, puisqu'elle sera la dernière avant les finales.

Toujours dans la ligue des Amateurs, le Caravan Val-Bar a définitivement éliminé le Cablevision en le battant lundi soir au compte de 4 à 2. C'est donc contre le Val-Bar que l'équipe gagnante de lundi prochain devra se mesurer en finales. On se souviendra en effet que le Cablevision avait déjà connu une première défaite la semaine dernière; c'est donc par deux défaites consécutives qu'il aura perdu la série 2 de 3.

— 0 —

Dans le domaine des quilles, quatre équipes s'affrontaient dans la ligue Labatt bleu: Le Wildo a eu raison du Mont St-Michel, le Ubaldo Croteau s'est incliné devant l'hôtel Christophe, et le Marcel Dumont (Gull) a défait le Claude Ayotte. Les plus hauts simple et triple de cette ligue allaient à Serge Provencher avec 244 et 497.

Dans la Ligue des grosses quilles O'Keefe, Rubin Brothers l'a emporté sur l'abattoir Mailhot par 5227 contre 4971, P.E. Thibodeau Sport avait raison du Pepsi-Cola par 4867 contre 4839 et le Michel Transport défaisait la Fromagerie Victoria par 4857 contre 4652. Antonin Morin réussissait le plus haut simple avec 206 landis que Paul Belleau se méritait le plus haut triple avec 584.

— 0 —

Il semblerait que les joueurs du Maxime Pizza aient été "fous, fous, fous" suite à leur victoire contre le Lactantia lundi soir. Si l'on considère que le Maxime n'avait remporté qu'une seule victoire sur 12 parties jouées pendant la saison régulière, il n'est pas surprenant que les membres de l'équipe aient été tellement démonstratifs suite à une victoire en semi-finales.

Main-d'oeuvre spécialisée: trois causes au problème

Aucun débouché — Main-d'oeuvre drainée vers Montréal — Un roulement excessif

VICTORIAVILLE (SB) — D'après le Conseil régional de la CSD, le problème de la main-d'oeuvre spécialisée à Victoriaville, problème qui nécessite, selon lui, l'application d'une véritable politique de main-d'oeuvre régionale, réside dans trois situations précises.

D'abord, il n'existe aucun débouché pour la main-d'oeuvre

spécialisée à Victoriaville, ensuite la main-d'oeuvre spécialisée formée à Victoriaville est drainée vers la région de Montréal et vers l'Ontario et finalement, cette main-d'oeuvre spécialisée ne travaille que temporairement dans les usines de la région et y crée un roulement excessif.

Il s'ensuit de ces situations,

selon le CSD, que la main-d'oeuvre sédentaire étant non spécialisée le salaire moyen de Victoriaville "persiste à demeurer moindre que le salaire moyen du Québec", et entre autres que l'école du meuble et du bois ouvre ne remplit pas son véritable rôle en ne formant aucunement des travailleurs qualifiés, mais des contremaîtres

et des cadres pour les autres régions du Québec. Cela fait, se dit d'avis le Conseil régional, que les payeurs de taxes et les pourvoyeurs de cette école se montrent "dégoutés et presque apeurés économiquement de payer pour la formation de main-d'oeuvre des autres régions".

On sait que le Conseil a re-

commandé, pour solutionner ce problème et les situations qu'il engendre, la création d'un comité de main-d'oeuvre qui permettra au service économique de la ville d'avoir une action plus concertée et d'utiliser davantage la main-d'oeuvre de la région.

Ce comité, formé de tous les agents socio-économiques de la

région, verrait à planifier le développement de la main-d'oeuvre et à régler les problèmes inhérents au chômage. Il verrait aussi à l'implantation de nouvelles industries de pointe telles la métallurgie qui emploie présentement quatre pour cent de la main-d'oeuvre régionale.

Père Bouvier: "On va frapper un noeud"

VICTORIAVILLE (RL) — Le domaine des affaires pourrait connaître une baisse jusqu'en 1977 si des mesures efficaces ne sont pas prises dans l'immédiat.

De l'avis du père Emile Bouvier, économiste dont la renommée dépasse le Canada, la situation économique actuelle serait effectivement beaucoup plus grave qu'on pourrait le laisser entendre dans certains milieux.

Lors d'une conférence qu'il prononçait devant les membres de la Chambre de commerce de Victoriaville, le père Bouvier devait brosser un tableau plutôt pessimiste de l'économie des prochains mois et même des prochaines années.

S'attaquant d'abord à la hausse vertigineuse des prix, le père Bouvier devait faire remarquer à l'assemblée que ce n'est plus la loi de l'offre et de la demande qui les détermine,

mais plutôt une manipulation éhontée de la part des monopoles, des compagnies multinationales ou des cartels de toutes sortes. De l'avis du père Bouvier, la hausse des prix en 1975 sera sensiblement la même qu'en 1974, soit un peu plus que 12 pour cent.

Les premières personnes à être touchées par cette hausse de prix sont les retraités et pensionnés, les travailleurs à salaires fixes et les chômeurs, d'a-

jouter le père Bouvier.

Abordant ensuite le problème du salaire minimum et des conventions collectives, le père Bouvier a dit qu'il trouvait parfaitement légitimes les demandes syndicales qui exigent des augmentations annuelles de 15 pour cent, ajoutant que "le seuil de pauvreté pourrait bien être de \$8.000 en 1976".

C'est après avoir considéré

tous ces facteurs que le père Bouvier devait déclarer: "On va frapper un noeud."

Solutions

L'absence d'orientation de l'économie s'avère présentement l'ennemi public numéro un, et, selon le père Bouvier, il y aurait lieu de songer à certains contrôles sélectifs, particulièrement dans l'alimentation et dans l'habitation.

A cette fin, des comités provinciaux pourraient être établis en vue de contrôler la production, la fabrication et la distribution, et éviter de la

sorte une continuelle hausse de prix.

En terminant, le père Bouvier devait déclarer que l'inflation n'est pas un problème économique, mais bien politique. "Il faudra amener l'opinion publique au système coopératif", de renchérir le conférencier, alléguant que le système capitaliste devrait tôt ou tard déboucher sur le socialisme, à cause surtout d'une trop grande concentration de capitaux qui obligera le gouvernement à établir un contrôle d'Etat.

Vente de H.P. Cyrenne

"Nous y songerions sérieusement..."

(Henri-Paul Cyrenne)

VICTORIAVILLE (SB) — Le président de la compagnie de tournage de bois H.P. Cyrenne de Victoriaville, M. Henri-Paul Cyrenne, a confié au journaliste de La Tribune hier qu'advenant une offre d'achat de son usine par une compagnie ou un individu, il serait possible de l'entreprendre des pourparlers.

"Nous y songerions sérieusement en tout cas", a dit M. Cyrenne ayant sans doute à l'esprit la baisse de production sensible (environ 50 pour cent) que doit affronter son entreprise depuis plusieurs mois.

Le président de la compagnie a fait savoir qu'une offre lui a déjà été faite voilà quelques années par la direction du complexe Victoriaville Furniture, mais que cette offre avait été refusée.

Aujourd'hui, ce serait peut-être différent, a commenté M. Cyrenne, mais, a-t-il dit, "je ne pense pas qu'il soit dans les intentions de MM. Arcand de

faire des offres d'achat ces temps-ci car cela ne va pas très bien dans le meuble présentement".

Un rappel

Le président de la firme de tournage de bois a fait savoir que la production fonctionne toujours au ralenti à son usine, mais qu'un employé mis à pied plus tôt a tout de même pu être rappelé au début de la semaine.

Selon M. Cyrenne, qui a informé qu'aucune commande n'a été enregistrée depuis la semaine dernière, les employés ont encore du travail pour deux semaines approximativement (ils ne produisent actuellement que des échantillons), mais il demeure possible que de nouvelles commandes parviennent à la compagnie d'ici ce temps.

On sait que le 14 mars, les portes de l'usine ont failli devoir être fermées pour une période temps indéfinie, mais qu'une commande de dernière heure avait évité la mise à pied temporaire d'une quinzaine d'employés.



De l'avis du père Emile Bouvier, s.j., économiste chevronné aux titres innombrables, la situation économique devrait continuer de se détériorer jusqu'en

1977 dans le domaine des affaires. Le père Bouvier était le conférencier invité de la Chambre de commerce lors de son assemblée mensuelle. (Photo La Tribune, Richard Lacoursière)

La Jeune chambre en péril

VICTORIAVILLE (SB) — Selon le nouveau président, par intérim, de la Jeune chambre de Victoriaville, M. André Mo-

rin, il est exact que cet organisme périlite peu à peu depuis quelques années et surtout depuis un an comme l'affirmait

hier l'éditorialiste d'un hebdomadaire de la région.

De fait, a convenu M. Morin, il n'y a pratiquement rien eu de

fait au sein de la Jeune chambre depuis un an et vraiment rien depuis six mois; aucune réunion n'a même été tenue, "de sorte, a-t-il dit, qu'on se demande présentement si on doit tout arrêter ou si on doit continuer".

Pour le président intérimaire, il va de soit que si la Jeune chambre doit continuer d'exister, ce ne peut être dans les conditions actuelles. "Aussi, a-t-il dit, j'ai décidé que cela va marcher vraiment, ou que cela ne marchera pas du tout."

L'exécutif de la Jeune chambre tentera donc d'ici un an de s'allier un groupe de personnes désireuses de travailler à fonds pour l'organisme, mais à la base afin de lpe faire renaitre le plus sainement.

Si après cette période aucun succès n'a encore été obtenu, si le nouveau groupe ne montre pas assez de dynamisme pour remettre en marche plusieurs activités, alors, selon M. Morin, il ne restera plus d'autres solutions à envisager que la dissolution de la Jeune chambre.

Michel Plourde envoyé aux assises de mars 76

ARTHABASKA (SB) — Michel Plourde, 23 ans, de St-Hyacinthe, qui avait été arrêté par la police municipale de Victoriaville dans la nuit du 1er mars en rapport avec une tentative de vol par effraction à l'usine d'embouteillage Coca-Cola, a été renvoyé aux assises criminelles de mars 76 pour y subir son procès devant un juge et douze jurés.

Quant à Yves Couture, 19 ans, de St-Hyacinthe également, qui avait aussi été arrêté dans la nuit du 1er mars en rapport avec la même tentative de vol, il a plaidé coupable et recevra

sa sentence vraisemblablement le 29 avril prochain, date à laquelle le juge Louis Carrier de la cour des sessions de la paix doit recevoir un rapport pré-sentiel.

Les deux étaient accusés de s'être illégalement introduits par effraction dans un établissement dans l'intention d'y commettre un acte criminel et d'avoir été trouvés en possession d'instruments pouvant servir à commettre des effractions à des maisons, des voûtes de sécurité et des coffre-forts.

On se souvient que les deux présumés coupables avaient été

interceptés près des lieux de la tentative de vol où le système d'alarme automatique venait d'être déclenché.

Vol avec violence

Aujourd'hui en sessions de la paix, Lionel Boissonneault qui a choisi, un procès devant un juge seul, doit répondre à une accusation de vol avec violence commise le sept septembre 1973 à Victoriaville. Il sera représenté par Me Pierre Beaudette tandis que l'avocat de la couronne sera Me Gerald Milot.

Plusieurs autres comparutions figurent en outre au rôle.



Chacun sa récolte

Bien que leurs moyens soient plus rudimentaires que ceux des véritables producteurs pour l'extraction de l'eau d'érable plusieurs citoyens des Bois-Francs n'en éprouvent pas une joie moins grande lors de leur récolte quotidienne.

(Photo La Tribune, Serge Beaucher)



Devant le Kiwanis

M. Claude Turgeon, président de la Fédération québécoise de la faune a entretenu les membres Ki-

wanis de l'environnement dans une conférence intitulée "L'environnement, ça sert à quoi?"

(Photo La Tribune, Victoriaville, JC)

GARAGE

GILLES LAROCHE

REMORQUAGE - RÉPARATIONS GÉNÉRALES
SPÉCIALITÉ: TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES
de toutes sortes - Garantie 90 jours
TÉL.: 359-2323
ST-REMI DE TINGWICK

Dr MICHEL CHAINÉ, O.D.

OPTOMÉTRISTE

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES ET VERRES DE CONTACT

191, Notre-Dame Est
Victoriaville
758-1444

Pharmacie St-Hilaire
Princeville
364-5656

Entente-cadre: de \$4 à \$5 millions

DRUMMONDVILLE (Par Gerald Prince) — Parmi 8 villes du Québec, Drummondville profiterait aujourd'hui de la signature d'un important document à Québec, en regard avec les ententes auxiliaires entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Cette signature se ferait au-

jourd'hui dans la capitale provinciale en présence de nombreuses personnalités, tant du gouvernement fédéral que provincial.

Selon les sources fiables obtenues, la part de Drummondville, pour l'infrastructure industrielle serait de l'ordre de \$4 à \$5 millions de dollars, repré-

sentant 60 pour cent de la part du gouvernement fédéral. Le gouvernement provincial y participerait pour l'autre 40 pour cent, soit environ \$2 millions.

Interrogé à ce sujet, M. Yvon Pinard, député fédéral de Drummond, a confirmé hier la nouvelle en disant qu'il n'a pu savoir que notre Cité aurait probablement plus que sa part du gâteau.

dents de dernière heure, se concrétiser aujourd'hui.

Cette somme sera surtout consacrée dans le développement industriel de la région, probablement pour le second parc industriel régional et l'infrastructure nécessaire à la réalisation de ce plan.

Si cette signature se fait, comme cela est prévisible aujourd'hui à Québec, Drummondville deviendra l'un des

pôles industriels du Québec pour les années à venir.

En confirmant le projet de signature, M. Yvon Pinard a précisé que cette réalisation ferait suite à de nombreuses démarches entreprises par les autorités locales, tant au niveau provincial que fédéral et municipal, pour améliorer le sort de

Drummondville. On ne sait pas le nombre d'heures, de démarches, de pourparlers qu'ont nécessité de telles décisions administratives et le mérite en revient à ceux qui se sont voués pour la population à tous les niveaux de gouvernement.

Ce projet, qui se réalisera en trois ans, n'enlève en rien aux

subventions déjà accordées par le gouvernement fédéral dans le cadre des zones spéciales. Pour M. Pinard, c'est une raison de plus de se réjouir qu'enfin il y ait déblocage dans ce sens. "Notre région a tellement besoin d'aide, de dire le député fédéral, il n'est pas trop tôt qu'on s'occupe enfin de nous".

Les femmes se prononcent sur cinq points essentiels

Par Gerald Prince
DRUMMONDVILLE — A la suite de la journée des femmes tenue en fin de semaine dernière à Drummondville, en

présence de 400 dames de la région, cinq grandes priorités ont été tirées à la suite des différentes résolutions présentées en ateliers.

Les organisatrices de la dernière rencontre, qui fut, comme chacun le sait, un magnifique succès, ont fait savoir hier à La Tribune, qu'elles

entendaient donner suite à ces réunions, dans le cadre de l'Année internationale de la Femme.

Priorités

Les cinq grandes lignes de pensée de cette rencontre d'un nouveau genre ont été rendues publiques hier par l'exécutif du mouvement dans un premier temps, les dames de la région réclament du ministère des Affaires sociales d'intensifier le service d'aide ou d'auxiliaire familiale pour la mère malade.

Deuxièmement, on propose que le congé de maternité soit déterminé selon les capacités physiques de chaque femme, en accord avec son médecin.

De plus, les femmes de la région souhaitent que la pension de vieillesse soit fixée à 60 ans dans le cas des veuves.

En quatrième lieu, le groupement des femmes de la région a pris la décision de boycotter les produits où la femme est utilisée comme objet.

Finalement, on souhaite plus de publicité, d'information, sur les cours d'option agricole pour les filles. On espère plus de collaboration en ce sens par les orienteurs de façon que cette option soit expliquée aux jeunes filles autant que les autres choix d'occupation ou de profession.

A la suite de cette journée de la femme, un comité central sera formé pour faire front commun en vue de continuer l'action qui a été entreprise à cette occasion.

Mort accidentelle dans le cas de Sylvain Guérin

DRUMMONDVILLE (JFC) — Lors d'une enquête du coroner Marcel Bernier tenue hier à l'édifice provincial, un verdict de mort accidentel a été donné, suite au décès du jeune Sylvain Guérin, de Grantham-ouest, décédé dans une collision le 24 décembre dernier.

Le tout est survenu alors qu'il prenait place à l'arrière du véhicule de ses parents lorsque ce dernier fut heurté de plein fouet par un autre véhicule conduit par M. Gérard Daneau, M. Lau-

rent Guérin, père de la victime a expliqué que lorsqu'ils arrivèrent à l'intersection des rues Laurentien et du Boulevard St-Joseph, et alors qu'ils traversaient le dit Boulevard en direction de Drummondville, leur véhicule fut frappé par l'autre véhicule venant, lui, de Drummondville. La sûreté du Québec qui avait fait les constatations d'usage affirmèrent que la chausse était glissante et que, possiblement les roues arrière du véhicule de M. Guérin aur-

aient pu glisser au moment du départ.

Selon ce qui est ressorti des différents témoignages entendus au cours de l'audience, l'impact se serait fait dans la travée sud-nord (direction St-Majorique) alors que le véhicule de M. Guérin se trouvait à moitié de chacun des côtés du Boulevard.

Le coroner Marcel Bernier n'eut alors d'autres choix que de prononcer tel verdict.

... ainsi que dans le cas de Martin Bélanger

DRUMMONDVILLE (JFC) — Lors d'une seconde enquête tenue hier à l'édifice provincial, le coroner Marcel Bernier a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas du décès du jeune Martin Bélanger âgé de 6 ans et demeurant à Laval. Ce décès est survenu lors d'une collision sur l'autoroute 20 près de la sortie de St-Eugène le 4 janvier dernier, vers 18 heures 15.

Le tout s'est produit alors que la voiture de M. Clément Bélanger, père de la victime, était stationnée en bordure de la route Trans-Canadienne parce

qu'un autre de ses enfants était souffrant. C'est en remontant dans son véhicule que la voiture de M. Jean-Marie Pélouin enfonça l'arrière de la voiture de M. Bélanger est provoqua la mort du jeune Bélanger.

Selon les différents témoignages entendus, l'état de la chaussée était très bon et il semblerait que le sommeil aurait été la cause de cet accident.

M. Pélouin aurait, selon ce qu'il a affirmé, eu un moment de somnolence et serait entré

en collision avec la voiture de M. Bélanger avec les résultats que l'on sait.

Le coroner Bernier, devant les dires des différents témoins entendus, ne peut que rendre un verdict de mort accidentelle.

Des balles dans le corps de M. Désilets (page 9)

Le club de Golf et Curling célèbre son 50e anniversaire

DRUMMONDVILLE, (RJ) — C'est dans la période débutant, mercredi le 6 août pour se terminer que le dimanche suivant, soit le 10, que se tiendra une des parties les plus importantes des fêtes du 50e anniversaire du club de Golf et Curling de Drummondville.

Effectivement, dans cette période de temps donnée plus précisément vendredi, le 8 août se déroulera sur les links du club, le prestigieux Tournoi Labatt Pro-Membres, qui regroupera pas moins de 120 golfeurs venant de tous les coins de la province et d'une partie de notre province voisine, l'Ontario. Cette compétition offrira du jeu de qualité, puisqu'elle donnera la chance aux golfeurs professionnels d'amasser des points dans la course au championnat du circuit Labatt.

Des grands noms du monde du golf québécois, on y attend la participation des Adrien Bigras, Luc Brien, Jack Bissiger et plusieurs autres qui font régulièrement leur nom dans ce domaine. La qualification des joueurs amateurs en vue de ce tournoi, se fera la fin de semaine précédant la gigantesque classique, soit lors du Tournoi du professionnel du Club de Drummondville, Guy Bissonnette.

Les "foursomes" seront évidemment formés de deux joueurs professionnels et de deux participants amateurs. Un souper et une soirée clôtureront de belle façon cette journée, une parmi de nombreuses autres.

Un total de 21 tournois

Un impressionnant total de 21 compétitions s'échelonnent, tout au long de la saison estivale pendant les activités du 50e anniversaire.

De ces tournois, on note, le championnat de Drummondville (5 juillet), le tournoi des anciens et des anciennes (respectivement, les 23 et 29 juillet) et le tournoi "Club d'Or" (le 12 juillet). En ce qui a trait aux tournois des anciens et des anciennes, ils s'adressent exclusivement à toutes les personnes qui ont oeuvré au sein d'un comité quelconque pendant les cinquante années d'existence du Club de Drummondville.

Il y aura en outre plusieurs compétitions qui seront commandées par les différentes brasseries de Drummondville et de la région.

Souper bénéfice du 50e

Evidemment, pour présenter un tel éventail d'événements sportifs au cours de la prochaine période estivale, il faut nécessairement amasser des fonds et c'est dans ce but unique que le comité organisateur des activités annonce la tenue du souper bénéfice du 50e, pour vendredi, le 18 mai, au chalet du Club de Golf et Curling de Drummondville. Il est à noter que lors de ces agapes, l'on distribuera une imposante somme d'argent en prix parmi les convives présents, dont le nombre limite est fixé à cent personnes. Evidemment, pour la circonstance, un menu spécial sera servi, le tout précédé d'un cocktail.

On en parle au chalet...

M. Jean-Guy Tardif agira cette année comme capitaine de la section masculine, en remplacement de M. Réal Sawyer, qui occupait ce poste en 1974. Mme Madeleine Forcier agira au même titre pour la gent féminine. Elle succède à Mme Pierrette Pelletier.

Au poste de président du club, on retrouvera cette année M. Denis Bourbonnière. Il sera secondé par Mme Marthe Paquette qui aura la même fonction pour les golfeuses.

— 0 —

Depuis le début de janvier, sous la présidence de M. Ferdinand Blais, un groupe d'une quinzaine de personnes se réunissent régulièrement pour planifier les nombreuses activités qui devraient sans doute plaire aux membres et aux invités.

— 0 —

Il serait bon de noter, simple question historique, qu'au début le Club de Golf de Drummondville ne comptait que 38 membres. En 1975, on compte pas moins de 600 membres actifs.

— 0 —

Saviez-vous que M. William S. Gall (alors gérant de la Dominion Silk) fut le président du club pendant 27 années consécutives, soit de 1927 à 1953? Il a cédé sa place qu'après que le premier 18 trous fut complété, y compris la construction du chalet.

— 0 —

Le comité du 50e a eu comme premier objectif de réaliser un pamphlet donnant les grandes lignes de l'histoire de ce club qui fait l'orgueil de tous les drummondvillois. Cette brochure sera disponible gratuitement au cours de la prochaine saison.

— 0 —

Durant toute la saison, il y aura pour le divertissement de tous, des soirées spéciales incluant, soit un banquet et ou une danse avec orchestre de premier choix.

— 0 —

Comme attraction spéciale au cours des 21 tournois, une plaque-souvenir sera remise à chaque golfeur ou golfeuse qui réussira à placer la balle le plus près du trou sur le 18e vert. Egalement, des décalques et des insignes seront distribués tout au long de la saison aux participants qui auront réalisé des exploits sur le parcours.

— 0 —

Les célébrations du 50e débiteront officiellement le 23 mai par le tournoi d'ouverture 50e pour les dames et prendront fin, le 20 septembre par le tournoi 50e de fermeture pour hommes.

— 0 —

Au point de vue historique, qui n'a jamais entendu parler du fameux château Marier, détruit par les flammes en 1922 et dont les ruines étaient sur le parcours du tout premier terrain. Une photo de ces ruines est présentement en montre au chalet du club.

Le Royal ouvre son camp d'entraînement

DRUMMONDVILLE (RJ) — Le Royal Junior, l'équipe de baseball drummondvilloise, qui a connu toutes sortes de difficultés à conserver sa franchise dans le circuit Junior majeur du Québec du nouveau président Robert Martimbault, inaugurer son camp d'entraînement pré-saison, lundi prochain, le 31 mars, à compter de 7 heures en soirée au Cégep de Drummondville.

C'est ce que nous a laissé entendre Jacques Desautels, celui à qui sera donné la charge de mener la barque de l'équipe pour l'année 1975. Quoique la nouvelle ne soit qu'officielle, il n'existe plus aucun doute à l'effet que ce sportif bien connu dirigera les destinées du Royal lors de la prochaine campagne.

Incidentement, la nomination officielle de Desautels au poste d'instructeur sera faite également, lundi, le 31 mars, alors que les membres de la presse parlée et écrite seront conviés à une conférence de presse. Les journalistes pourront prendre connaissance de plusieurs faits nouveaux en ce qui concerne les activités du Royal, qui soit en dit en passant ouvrira sa saison, le 17 mai, en se rendant à St-Jean pour y faire face aux Pirates de l'endroit. La formation du St-Jean est d'ailleurs championne de la saison 1974. Lors de cette conférence, on procédera notamment au lancement de la campagne de vente de billets de saison.

Pour tous les intéressés Le nouveau mentor de l'équipe drummondvilloise qui

succède à John Noce, nous a de plus demandé d'aviser tous les jeunes joueurs de baseball de la région, qui seraient intéressés à joindre les rangs de l'édition 1975, de se présenter au gymnase du Cégep de Drummondville, pour lundi prochain.

Desautels a en outre laissé savoir que son équipe tiendrait son stage de conditionnement physique conjointement avec la formation du midjet inter-cités, laquelle sera pilotée pour une seconde année par Claude Beland.

Il va sans dire que lorsque la température sera plus clémente et que le terrain sera en état de recevoir les joueurs, Desautels et son équipe déménageront rapidement leurs pénates à l'amphithéâtre de la rue Cockburn. Il en sera

de même pour la formation de Beland.

Nouveau publiciste

Le bureau de direction du Royal a été complètement changé cette année et ce remaniement se prolonge même du côté de la publicité avec l'arrivée d'un nouveau membre, en l'occurrence, Mario Roy. On se souvient que ce dernier a agité au même titre au cours de l'hiver, soit en tant que publiciste et statisticien de l'équipe des Olympiques de Drummondville de la Ligue Junior Richelieu. Il ne fait aucun doute, connaissant son sérieux, que Roy fournira un excellent travail en ce qui a trait à la publicité de l'équipe du nouveau président André Latour. Mario Roy succède donc à Denis Caron à ce poste.

Nombreux changements au sein de la ligue de tennis

DRUMMONDVILLE (RJ) — La Ligue de Tennis Junior Inter-Cités, qui a pris naissance la saison dernière et qui regroupait six villes de la province, pourrait voir son nombre de formations passer à sept pour le début des activités de la saison qui avance à grand pas.

Tel est un des points que les membres de la presse ont pu prendre connaissance, lors de la première assemblée annuelle du circuit présidé par M. René Verrier de Drummondville.

Plusieurs autres points étaient également à l'horaire de cette assemblée, notamment la question des éliminatoires, l'amélioration du livre des règlements, la question de l'expansion de la ligue, la nomination de l'exécutif et la cédule de la prochaine campagne.

Nombreux changements

Tout d'abord, le président du circuit, M. René Verrier a mentionné que l'an passé, la ligue junior a perdu un peu de son aspect vers la fin de la saison, surtout dû au fait que le calendrier régulier avait été trop prolongé et qu'au moment des éliminatoires, les jeunes avaient perdu goût au tennis.

En vue de la saison 1975, on a souligné que les hostilités débuteront plus tôt et le tout serait clôturé par un tournoi double élimination. La cédule débutera effectivement, le 18 mai pour se terminer officiellement le 13 juillet. Il y aura par la suite relâche avant la ronde éliminatoire.

Une autre catégorie a en outre été ajoutée à la liste des concurrents. En effet, les joueurs de 21 ans pourront dès cette année faire valoir leur talent dans les cadres de la LJTC. L'an dernier, il y avait cinq classes variant de 10 à 18 ans. De plus, si un joueur d'une catégorie déterminée est trop fort pour ses concurrents, un comité se chargera de le faire jouer dans une section plus élevée.

Il a été précisé de plus que la résidence des parents servirait à déterminer l'endroit de provenance du joueur, c'est-à-dire que si un joueur demeure à Montréal et que ses parents résident hors de la métropole, ce concurrent ne pourra faire partie de la ligue.

Retrait possible

Un autre item assez important est ressorti de cette récente réunion, soit le retrait possible des villes de Trois-Rivières et Victoriaville. Ces deux municipalités auront jusqu'au 10 avril prochain pour faire connaître leurs intentions concernant la prochaine saison.

La lacune des membres trifluviens se situe du point de vue terrain et aménagements de tennis, tandis que du côté de la ville des Bois-Francs, il semblerait que le problème majeur soit d'ordre financier. Une pénurie de participants serait également une autre lacune peu reluisante de cette région. La ligue demande un minimum de 22 joueurs.

Pour suppléer à ce double retrait possible, il y aurait une solution de fusion entre les deux villes. D'un autre côté, d'autres clubs de tennis ont manifesté l'intention de joindre les rangs de la ligue présidée par M. René Verrier. De ces clubs, on note une équipe des clubs Monkland, Concordia et Mount-Royal de la région de Montréal. Le groupe de Monkland aurait semble-t-il le plus de chances d'adhérer au circuit.

Clinique de tennis

Finalement, l'on prévoit organiser une clinique de tennis pour tous les intéressés désireux d'y participer. L'endroit de la tenue de cette école n'est toutefois pas encore connu, mais elle se déroulerait pendant la fin de semaine du 21 et 22 juin 1975.

Classement 1974

Moy.	
Laval	656
Granby	525
Victoriaville	493
Drummondville	475
Québec	450
Trois-Rivières	400
La formation de Laval remporte les éliminatoires.	



Récemment, se tenait à Drummondville, la première assemblée annuelle de la Ligue de Tennis Junior Inter-Cités du Québec. On aperçoit sur la photo, M. Christian Dufresne, directeur de club de Laval et

secrétaire de la ligue, Mlle Diane Gibeault du club de Granby et M. René Verrier, président du circuit et responsable du club de Drummondville. (Photo La Tribune, par Richard Jean)

C'EST MAINTENANT OFFICIEL

UN TOIT A TOI



PLAN ENREGISTRÉ
ÉPARGNE-LOGEMENT
DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
émis et administré par Fiducie du Québec.

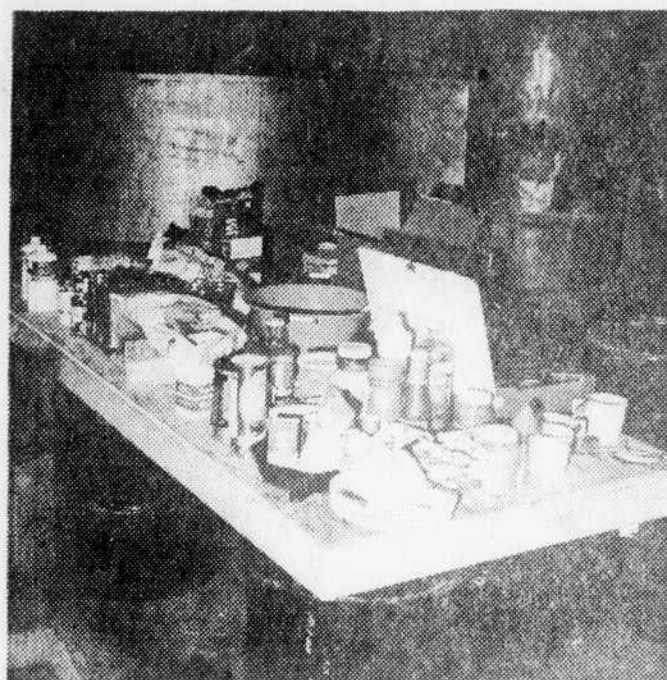
Vous pouvez déposer jusqu'à \$1,000 par année pour un maximum de \$10,000 libre d'impôts, si vous vous en servez pour acquérir une propriété et pour l'achat de meubles. Votre caisse populaire veut tout vous dire sur ce nouveau Plan Enregistré d'Épargne - Logement des caisses populaires Desjardins.

Dépliez explicatif disponible à votre caisse populaire
Consultez votre caisse populaire

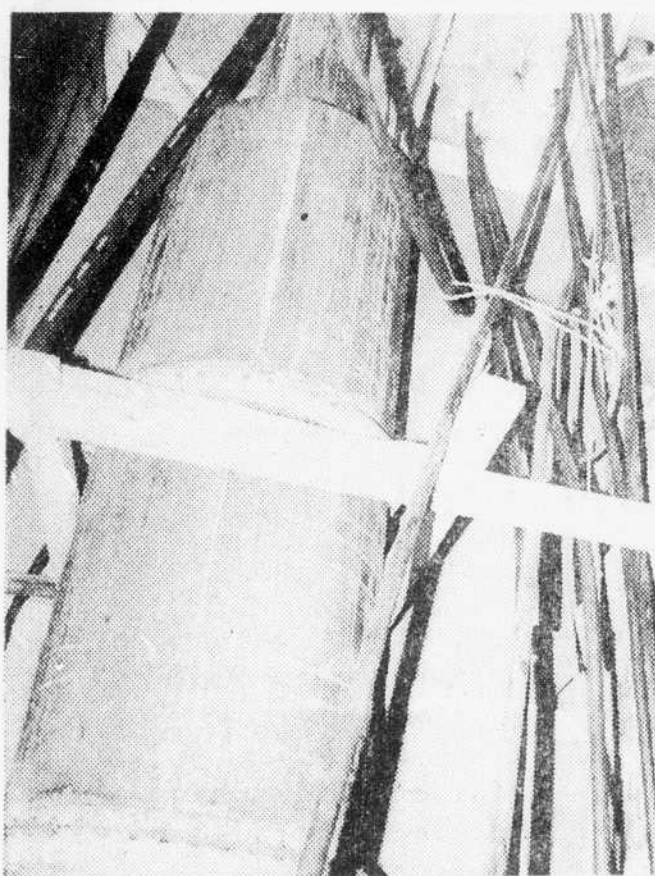
Date limite: 31 mars



Des curieux et une équipe de la Gendarmerie Royale étaient sur les lieux hier pour compléter l'enquête et le démantèlement de l'alambic.
(Photo La Tribune, Drummondville)



Une petite cuisinette, avec poêle à pétrole, servait aux nécessités de l'équipe de surveillance.
(Photo La Tribune, Drummondville)



Sous les combles de la grange, les installations propices à la distillation, notamment les conduits de toutes sortes et le serpent.



Quelques-unes des 12 citernes servant à la fermentation. Dans chacune, 750 gallons de moût.
(Photo La Tribune, Drummondville)

Les agents de la GRC assèchent une source d'un débit de 200 gallons!

Par **Gérald Prince** et **Jean-François Couture**
ST-FELIX DE KINGSEY (spéciale) — La Gendarmerie royale du Canada, avec 35 agents bien entraînés, a mis à jour à St-Félix de Kingsey, à une vingtaine de milles de Drummondville, un alambic dont la production totale était de 200 gallons d'alcool frelaté par jour.

La descente s'est faite en soirée, lundi, et le démantèlement des installations s'est poursuivi toute la journée d'hier. A leur arrivée sur les lieux, les agents ont découvert toute une installation, valant approximativement \$60.000 avec le matériel, camouflée dans la partie arrière d'une grange-étable, dans la ferme Mailhot, sur la route de Danville.

Un système d'alarme, qui reliait l'alambic à la maison de ferme, fonctionnait, mais la Gendarmerie a procédé sans difficulté à l'arrestation de trois individus, soit le propriétaire de la ferme et deux résidents de Napierville. Des accusations ont été portées contre eux hier au palais de justice de Drummondville et la prochaine comparution a été fixée aux Sessions de la Paix.

Sur place, la GRC a découvert 12 citernes de moût, contenant 750 gallons chacune, en état de fermentation. On a également trouvé des fournaies, le serpent, du sucre, divers produits, et surtout 816 gallons d'alcool frelaté, prêts pour la livraison.

Au dire des premiers agents à pénétrer sur les lieux, la place était propre et bien tenue. De plus l'alcool fabriqué était de bonne qualité, avec environ 96 pour cent de preuve. Cependant, à la consommation, l'alcool pouvait présenter des dangers à cause des acides qu'on y incorporait ou dont on se servait pour nettoyer les récipients.

De plus, on pouvait trouver sur place une petite cuisinette pour le bien-être des opérateurs et quantité de balles de foin pour leur repos. L'alambic était installé sur deux étages reliés ensemble par une échelle. De l'extérieur, les bâtiments de ferme ne présentaient rien de particulier: toutes les installations normales s'y trouvaient. Selon la GRC, l'alambic pouvait fonctionner depuis deux à trois semaines seulement. Fait particulier: une porcherie se trouvait tout à fait à côté de l'alambic, ce qui provoquait des odeurs non équivoques. De plus des acides étaient contenus dans des récipients en plastique.



Pour toi mon lapin.

Un Décorphone.
Un appareil Contempra*
Un modèle Coffret.

Offrez-lui un téléphone, du modèle et de la couleur qu'elle préfère.

Heures Téléboutique:
Lundi, mardi, mercredi 9h30 à 18h
Jeudi, vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h00 à 17h

Téléboutique

Carrefour de l'Estrie

Bell Canada

* Marque déposée de la Cie Northern Electric, Ltee



Chez vous portez ce que vous voulez en tissu sans souci

Vous en avez besoin

Adoptez le coton plissé pour les beaux jours. C'est un tissu toute fraîcheur d'entretien facile. Choisissez une ou plusieurs de ces tenues ravissantes à ces prix modiques. Rose, bleu, vert menthe ou jaune mais avec entredeux de ruban sur dentelle. Tailles: petite, moyenne, grande. Rayon 909

1. Ensemble comprenant chemise de nuit longue sans manche et peignoir assorti à petites manches, boutonnage et poche.

l'ens. **997**

2. Ensemble comprenant nuisette sans manche et peignoir assorti à petites manches, boutonnage et poche. Aussi: très grande taille.

l'ens. **837**

3. Tenue-sommeil comprenant veste à manches courtes, boutonnage, poche, et culotte assortie élastifiée à la taille et aux jambes.

l'ens. **437**

4. Chemise de nuit longue sans manche à encolure arrondie.

ch. **397**

5. Nuisette sans manche à encolure arrondie. Aussi: très grande taille.

ch. **337**

Défilé de mode pour enfants

Venez voir la mode enfantine printanière, pour garçonnets de 3 à 6x et fillettes de 3 à 14 ans. C'est un rendez-vous à l'entrée du mail chez Eaton, samedi, le 29 mars. Présentation à 10h.00 et 15h.30.

Bas-culotte en nylon diaphane à pointe renforcée et talon naturel. Beige, épice, taupe, brun, marine, noir. Taille unique extensible pour 100 à 160 lb.

Prix Eaton **6 pour 339**

Egalement taille forte de même modèle avec culotte renforcée, en beige, taupe ou épice, extensible pour 160 à 220 lb.

Prix Eaton **6 pour 459**

Bas de nylon au genou avec élastique à l'entrée, pointe renforcée et talon naturel. Beige, taupe, épice, "Shell" (coquille d'oeuf), marine, noir fusain. Pointure unique extensible pour 9 à 11.

Prix Eaton **12 paires 499**

Rayon 901.

Le service de livraison Eaton est rapide et sûr. Pas de frais pour livraison des commandes de 3.00 et plus.

EATON

Venez ou téléphonez

563-4720

HEURES D'OUVERTURE EATON: LUNDI, MARDI, MERCREDI, DE 10 H À 18 H; JEUDI ET VENDREDI, DE 10 H À 21 H; SAMEDI, DE 9 H À 17 H. LE STANDARD TÉLÉPHONIQUE OUVRE À 9 H 30 DU LUNDI AU VENDREDI, À 9 H LE SAMEDI.